Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

TUNISIE – Atelier de formation sur les OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 27/10/2002

Du 24 au 27 octobre 2002, les ONG « Association de Développement Durable » (Tunisie) et BEDE (France), ont organisé, en collaboration avec l'Institut des Régions Arides de Médenine (Tunisie), un atelier de formation sur les OGM. Son but, outre d'amener les participants à mieux saisir les enjeux liés aux OGM, était de permettre l'élaboration d'une stratégie commune pour élargir le débat, voire de créer une veille citoyenne. Constatant une méconnaissance quasi totale des enjeux liés aux OGM, l'absence d'une législation adéquate qui en réglemente l'importation et la mise en vente, une augmentation des surfaces des cultures transgéniques dans le monde, les participants recommandent : 1- La mise en place d'un cadre juridique réglementant l'usage des OGM afin de protéger la santé humaine et animale, préserver la biodiversité, garantir les droits des communautés rurales ; 2- Le renforcement des capacités d'analyse et de contrôle des produits susceptibles de contenir des OGM. 3- L'organisation de campagnes de formation et d'information.

Appel de Djerba

Les 24, 25, 26 et 27 octobre 2002, les OGNs : ADD (Association de Développement Durable Béni Khédache Médenine - Tunisie), BEDE (Bibliothèque d'Echange de Documentation et d'Expériences, Montpellier - France), ont organisé en collaboration avec l'Institut des Régions Arides de Médenine (Tunisie), un atelier d'information et de formation sur les OGM, avec le soutien des ONGs GRAIN (Espagne), du CCFD (France), d'Inf'OGM (France) et du Ministère tunisien de l'Agriculture de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques. Les participants venaient pour la plupart d'ONGs algériennes, marocaines et tunisiennes, ainsi que des milieux scientifiques, chercheurs, enseignants, institutions de recherches, médias et quelques structures étatiques impliquées dans des activités environnementales relatives à la sauvegarde de la biodiversité.

Cette rencontre visait les objectifs suivants :
o Avoir une compréhension commune du sujet ;
o Développer une stratégie commune pour élargir le débat à tous les niveaux : local, national et régional ;
o Développer une stratégie d'action en vue de créer une veille citoyenne.

A la fin de l'atelier, la déclaration suivante a été adoptée :

Nous, participants à l'Atelier International intitulé « les OGM en question : est-il temps d'ouvrir un débat public ? » qui s'est tenu à Djerba (Tunisie) :

Constatons :

1. La méconnaissance quasi totale de la problématique posée par les OGM de la part des agriculteurs et consommateurs.
2. L'absence d'une législation adéquate réglementant l'importation et la mise en vente des produits susceptibles de contenir des OGM à l'échelle maghrébine.
3. L'augmentation graduelle des surfaces des cultures transgéniques dans le monde.

Par conséquent, nous recommandons :

1. La mise en place d'un cadre juridique réglementant l'usage des OGM afin de :

- Protéger la santé humaine et animale.

- Préserver la biodiversité.

- Garantir les droits des communautés rurales.

2. De renforcer les capacités d'analyse et de contrôle des produits susceptibles de contenir des OGM.
3. D'organiser des campagnes de formation et d'information à différents niveaux (éducation, médias, ONGs).

Ces différentes activités doivent se réaliser avec la participation incontournable de la société civile.

Adopté à l'unanimité des présents à Jerba le 27 octobre 2002

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/tunisie-atelier-de-formation-sur-les-ogm/